

2) LE DIPLOME D'ASSISTANT FEDERAL

Le Diplôme d'Assistant Fédéral (DAF) est un diplôme accessible avec un temps de formation adapté pour un professeur de karaté, wushu et disciplines associées dans un club affilié à la FFK.

Il permet de poursuivre sa formation en direction du DIF.

OBJECTIFS

- Planifier des cours pour différents publics ;
- Assister le professeur principal lors des cours dans son club en toute sécurité.

PREREQUIS A L'ENTREE DU JOUR DE FORMATION

- Avoir 18 ans minimum ;
- Etre ceinture noire 1^{er} Dan, Dang, Duan, minimum ;
- Avoir la licence fédérale FFKDA de l'année en cours ;
- Posséder un diplôme de secourisme ou équivalent.

VOLUME DE LA FORMATION

Le volume global est de 45h dont 12 heures de préformation, 18 heures de formation en centre et 15 heures de participation fédérale.

DAF	Travail en préformation (TP)	Formation en centre (FC)	Participation Fédérale (PF)
BC1 : Enseignement et animation (10h)		17h	
1A : Concevoir et mettre en œuvre des exercices		8h	
1B : Concevoir et mettre en œuvre des séances		8h	
BC2 : Environnement associatif et fédéral (15h)	12h		
2A : Projet personnel d'évolution	1h		
2B : Environnement du club	5h		
2C : Environnement fédéral	6h		
BC3 : Participation à la vie fédérale et citoyenne (16h)		1h	15h
3A : Connaissances générales		1h	
3B : Participation au stage d'arbitre ou de juge départemental			
3C : Participation à un évènement fédéral officiel			
Total par phase de formation	12h	18h	15h
Total global		45h	

PLANIFICATION DE LA FORMATION

Trois phases de formation sont dispensées pour le DAF. Elles seront programmées dans l'ordre du tableau ci-dessous qui correspond à une formation en 3 temps. Néanmoins, la 3^{ème} phase (présentiel lors des participations fédérales) devra être finalisée avant la fin de la saison sportive. Les Ecoles Départementales de Formation ont la possibilité d'organiser une partie de la formation AFA avec le DAF pour mutualiser les temps de formation.

Les temps d'évaluations ne sont pas comptabilisés comme des temps de formation.

1 Préformation 12 heures ↓	Au minimum un mois avant le début de la formation, les stagiaires auront accès à des fiches thématiques téléchargeables par internet. Lors des journées de formation, une évaluation sera effectuée en trois phases : test de connaissances, puis correction collective et interactive avec le formateur, et enfin QCM d'évaluation.
2 Formation en centre 18 heures ↓	Les stagiaires doivent être présents lors des cours donnés en école départementale de formation pour le DAF. L'assiduité est vérifiée à chaque demi-journée ou à chaque cours au moyen d'une feuille d'émargement tenue par le responsable de formation.
3 Participation fédérale 15 heures	Cette phase concerne les heures de participation à la vie fédérale et citoyenne. La présence des stagiaires est contrôlée au moyen du formulaire de validation des heures (modèle fédéral) rempli par le responsable de l'organisation puis contresigné par le responsable de formation. Pour valider leur participation, chaque stagiaire doit faire émarger et dater sur le formulaire destiné par le responsable de l'organisation.

Volume total de 5 heures à planifier selon les principes suivants :

Préformation (12 heures)

Les fiches de pré formation seront accessibles sur une plateforme précisée par le service national de formation.

Formation en centre (18 heures)

Plusieurs formules d'organisation sont possibles :

- En un weekend avec l'évaluation décalée ;
- En deux week-end avec un jour de formation par week-end, espacés d'une à deux semaines avec l'évaluation incluse ou décalée.

L'ensemble de la formation ne devra pas dépasser un temps global de trois semaines.

Participation fédérale (15 heures)

Les heures de participation fédérale doivent être effectuées lors de la saison d'inscription en formation.

N.B : Aucun diplôme ne peut être proposé à validation et décerné au stagiaire tant que tous les temps de formation (12 heures de pré formation, 18 heures de formation en centre, 15 heures de participation fédérale) n'ont pas été complètement effectués.

CONTENU DE LA FORMATION

BC 1 : Enseignement et animation (17 heures)

1A : Concevoir et mettre en œuvre des exercices	TP	FC	PF
<ul style="list-style-type: none"> - Connaître la différence entre un objectif (développer une habilité motrice) et les moyens pour l'atteindre (les exercices proposés) ; - Savoir se placer, s'exprimer et montrer face à un groupe d'élèves ; - Savoir mettre en œuvre un exercice en s'assurant du respect des consignes techniques et de sécurité ; - Savoir évaluer et corriger les élèves de façon globale ou individuelle ; - Savoir adopter une attitude et un discours adaptés aux caractéristiques du public en termes d'âge, de niveau et de motivation. 		9h	
Totaux		9h	

1B : Concevoir et mettre en œuvre des séances	TP	FC	PF
<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les caractéristiques de base des différents publics selon leur âge : très jeunes enfants (baby), enfants, adolescents, adultes, seniors ; - Connaître les rudiments anatomiques et physiologiques permettant d'anticiper les risques de blessure et d'assurer la sécurité des pratiquants. 		3h	
<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les principes de l'élaboration d'un plan de séance : respect du thème, choix de l'objectif final et des objectifs intermédiaires, enchaînement logique et progressif des différentes phases, consignes techniques et de sécurité, minutage ; - Savoir appliquer ces principes pour créer un plan de séance en se basant sur le modèle de l'activité, les caractéristiques du public, les bases anatomiques et physiologiques. 		2h	
Savoir mettre en œuvre des séances types (selon l'activité enseignée) : <ul style="list-style-type: none"> - Séance pour des jeunes enfants selon une orientation ludique et éducative ; - Séance pour des adolescents ou des adultes selon une orientation sportive ; - Séance pour des adultes selon la discipline ou le style du stagiaire. 		3h	
Totaux		8h	

Evaluation du BC1 (hors du temps de formation)	TP	FC	PF
<u>Conception d'un plan de séance</u> Au début du stage, le candidat se verra remettre un thème de séance choisi en tenant compte de sa discipline et de son public préférentiel, de niveau débutant ou avancé. Dans le cadre des cours du BC1 (1B : concevoir des séances) il devra rédiger un plan de séance d'1h pour un public d'enfants ou d'1h30 pour un public d'adolescents ou d'adultes.			
<u>Mise en situation</u> Les stagiaires sont répartis en groupes d'environ 5 personnes, afin que lorsque l'un des stagiaires anime sa séance les autres servent de public test (plastron). Pendant une durée maximale de 15 minutes le candidat anime des extraits de sa séance que le jury aura choisis dans le plan de séance.		3h	
<u>Entretien</u> Après sa mise en situation pédagogique, le candidat aura un entretien de 10 minutes maximum avec le jury, qui le questionnera sur sa séance et de façon plus large sur ses conceptions de l'enseignement.			

<p><u>Retour collectif sur les points clés de la formation</u></p> <p>Lorsque les mises en situation pédagogique du groupe sont terminées, le jury effectue une synthèse avec les candidats des points clés des prestations. Aucune appréciation individuelle en rapport avec les notes n'est donnée.</p> <p><i>Protocole d'évaluation :</i></p> <p><i>Chaque jury est composé de 2 personnes titulaires du CQP, du TFP MP ou d'un diplôme plus élevé. La durée maximale consacrée à un candidat est de 30 minutes maximum : mise en situation (15 minutes) + Entretien (15 minutes) + Harmonisation du jury et attribution de la note (5 minutes). L'évaluation totale prend environ : 0h30 x 5 candidats + 0h30 de retour collectif = 3h00 environ</i></p> <p><i>Si le nombre de candidats est inférieur à 5, le temps résiduel sera mis à profit pour approfondir le retour collectif sur les points clés en pédagogie.</i></p>			
Totaux		3h	

BC2 – Environnement associatif et fédéral (12 heures)

2A : Projet personnel d'évolution	TP	FC	PF
- Se situer dans la filière de formation fédérale afin de pouvoir se projeter dans un projet de formation vers les diplômes plus avancés (DIF, TFP).	1h		
Totaux	1h		

2B : Environnement du club	TP	FC	PF
- Connaître les grands principes la loi de 1901 sur la liberté d'association ; Connaître les bases l'organisation et du fonctionnement du club (rôle et mission du président, du bureau, de l'assemblée générale, des enseignants) ;	2h		
- Connaître les partenaires locaux (mairie, communauté de communes).			
- Connaître les grands principes de la gestion comptable ; - Connaître les modalités selon lesquelles un enseignant bénévole peut percevoir des remboursements de frais.	1h		
- Connaître le processus de création d'un club et de son affiliation à la FFK ; - Connaître les règles d'hygiène, techniques et de sécurité des salles.	2h		
Totaux	5h		

2C : Environnement fédéral	TP	FC	PF
- Connaître la réglementation de la licence FFKDA et le passeport sportif ; - Connaître les garanties de base d'assurances proposées lors de la prise de licence (responsabilité civile et individuelle accident) ainsi que le défaut d'information; - Connaître le contrôle médical de l'enseignement et de la pratique.	2h		
- Connaître les bases de l'organisation et du fonctionnement des différentes instances fédérales : comités départementaux, zones interdépartementales, ligues régionales, niveau national ; - Connaître les activités fédérales proposées aux publics enfants, jeunes et adultes.	2h		
- Connaître le règlement des grades dans ses grandes lignes communes à toutes les disciplines FFKDA ; Connaître le règlement des grades jusqu'au 1er Dan dans sa discipline.	2h		
Totaux	6h		

Evaluation du BC2 (<i>Hors du temps de formation</i>)	TP	FC	PF
1) QCM d'auto-évaluation portant sur les supports de pré formation remis en amont du début de formation.		0h 30	
2) Correction collective et interactive du QCM avec le formateur responsable. Les questions et leurs réponses servent de support à une révision des notions essentielles.		2h	
3) QCM d'évaluation, qui sera corrigé et noté.		0h 30	
Totaux		3h	

BC3 : Participation à la vie fédérale et citoyenne (16 heures)

3A : Connaissances générales	TP	FC	PF
- Connaître et transmettre les valeurs du fair-play et de l'esprit sportif (respect de la règle, de la décision arbitrale et de l'arbitre), du code moral et citoyen ; - Connaître les dispositifs du sport scolaire (USEP, UNSS) et universitaire (FFSU) ; - Connaître le concours des jeunes arbitres.		1h	
Totaux		1h	

3B : Participation à des évènements fédéraux officiels	TP	FC	PF
Participation au stage de juge départemental ou activité équivalente : - Les stagiaires Karaté doivent participer au stage de juge départemental - Les stagiaires des disciplines associées peuvent choisir entre : participer au stage de juge départemental karaté ou à un stage équivalent dans leur discipline.			5h
Participation à la vie fédérale au cours d'une compétition fédérale officielle ou d'un évènement fédéral pour une durée globale de cinq heures minimum. Le volume horaire du stagiaire est réparti par les organisateurs (en fonction de leurs moyens) entre les activités suivantes : - Pour une compétition : aide à la logistique, enregistrement et pesée des compétiteurs, comptabilisation des points des compétiteurs, avancée des poules et tableaux, initiation aux logiciels de gestion des compétitions : Wyniwyg, Artymédia) ; - Pour un évènement fédéral : aide à la logistique, accueil des participants, enregistrement des stagiaires, aide au déroulement de l'évènement.			10h
Evaluation du BC3 (hors du temps de formation) : Le responsable de formation gère le recueil des disponibilités des stagiaires et leurs inscriptions auprès des organisateurs, puis il valide et signe les attestations remplies par les organisateurs sur la base du formulaire type (téléchargeable sur le site internet fédéral). La validation du formulaire de présence avec le détail des tâches effectuées vaut évaluation positive.			
Totaux		16h	

VALIDATION DE LA FORMATION

Le DAF ne peut être obtenu par la VAE.

Le responsable départemental de formation doit envoyer son bordereau de résultats au service national de formation à : formation@ffkarate.fr avec les feuilles d'évaluation ainsi qu'un tableau Excel mis à disposition sur la plateforme de formation. Ce tableau comprendra les informations complètes des candidats afin de procéder à une enquête d'honorabilité.

Le service national de formation établit les diplômes après validation du Président de la FFK et du DTN.